



QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES INSTANCES PARLEMENTAIRES POUR LES DROITS DE L'HOMME

La dernière édition du **Répertoire mondial des instances parlementaires pour les droits de l'homme** a été publiée par l'Union interparlementaire en 1998. En réponse aux nombreuses demandes de parlements, gouvernements, ONG, chercheurs, journalistes et défenseurs des droits de l'homme du monde entier, l'UIP a décidé de préparer une nouvelle édition du répertoire. Ce nouveau répertoire sera publié sous forme de livre cartonné et directement accessible sur le site Web de l'Union.

Le questionnaire ci-joint a pour but de recueillir des informations sur toutes les instances parlementaires pour les droits de l'homme existantes, pour analyse et publication par le Secrétariat de l'UIP à Genève. Le questionnaire peut être téléchargé du site Web de l'Union <http://www.ipu.org/iss-e/hr-cases.htm> en format MS Word et PDF.

Veillez noter les points suivants en remplissant le questionnaire :

- prière de remplir **un questionnaire** pour **chaque instance parlementaire** (commission / comité, sous-commission / sous-comité) traitant, au niveau de votre parlement, des droits de l'homme en général ou d'un aspect particulier desdits droits, comme l'égalité entre les sexes ou les minorités. Les personnes chargées de répondre sont priées en conséquence de remplir autant de questionnaires que d'instances traitant, dans leur parlement, des droits de l'homme ou d'un aspect particulier desdits droits;
- dans les cas exceptionnels où il n'existe pas d'instance traitant des questions de droits de l'homme dans votre parlement, une **notification écrite** à l'UIP suffira;
- par souci d'harmonisation de la terminologie et pour des réponses complètes, prière de lire attentivement les **annotations en italiques** dont sont assorties certaines questions;
- pour les questions à choix multiple, prière de veiller à cocher **une seule case** par question.

Le questionnaire rempli devra être renvoyé **le 15 octobre 2002 au plus tard**, de préférence par courrier électronique, poste ou fax, à :

Union interparlementaire
Place du Petit-Saconnex, C.P. 438
1211 Genève 19
Suisse
Fax: +4122 919 41 60
E-mail: postbox@mail.ipu.org

Nous vous remercions de votre coopération.

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES INSTANCES PARLEMENTAIRES POUR LES DROITS DE L'HOMME

Pays:

Nom et titre de la personne qui répond au questionnaire:

1. Nom de l'instance parlementaire

2. De quelle Chambre dépend l'instance ?

Prière de préciser à quelle Chambre appartiennent les membres de l'instance parlementaire.

Chambre unique ou Chambre basse Chambre haute Les deux

3. Type

Si l'instance a été créée par décision officielle du Parlement, prière de préciser si elle traite des droits de l'homme ou d'un aspect particulier desdits droits à titre exclusif (cocher «Spécialisée»), s'occupe des droits de l'homme ou d'un aspect particulier desdits droits, entre autres (cocher «Pluridisciplinaire»), ou à titre ad-hoc (cocher «Ad-hoc»). Dans le cas où la structure et le fonctionnement de cette instance particulière n'ont fait l'objet d'aucune décision officielle du Parlement, veuillez cocher la case « Informelle ».

Spécialisée Pluridisciplinaire Ad-hoc Informelle

4. Nature

Permanente Temporaire Autre (prière de spécifier)

.....

5. Date de création

6. Mandat

Prière de préciser le domaine de compétence de l'instance en matière de droits de l'homme et son mandat précis : examen de plaintes individuelles, avis à des entités publiques, élaboration de propositions de lois, diffusion d'informations, contrôle du respect des normes nationales et internationales pertinentes, examen de la situation des droits de l'homme à l'échelle nationale et internationale, etc.

7. Composition

Prière de préciser la composition de l'instance, le mode de sélection des membres (élection ou nomination) et la durée de leur mandat.

8. Méthodes de travail

Prière d'indiquer brièvement comment les thèmes sont choisis et inscrits à l'ordre du jour, comment sont organisées les délibérations, à savoir notamment si elles sont publiques ou non et si l'instance est habilitée à organiser des missions d'enquête sur place, des auditions ou à entendre des autorités gouvernementales, comment les décisions sont prises et de quelle manière elles sont mises en œuvre, et leur suivi assuré.

9. Relations avec d'autres organes du Parlement

Prière de décrire brièvement le mode d'interaction de l'instance parlementaire avec d'autres organes du Parlement ou avec la commission dont elle dépend, s'agissant notamment de rapports et d'échange d'informations.

10. Relations avec les organes externes

Prière de décrire brièvement les relations de l'instance avec le Gouvernement, le médiateur national, la Commission nationale des droits de l'homme (si pareilles institutions existent dans le pays), les organisations non gouvernementales, etc.

11. Questions traitées

Prière de fournir des exemples de questions qui ont récemment retenu le plus l'attention des instances ainsi que des informations sur tout rapport qu'elle a éventuellement publié.

12. Présidence

Prière de fournir les coordonnées de chaque membre de la présidence et d'indiquer, le cas échéant, toutes autres coordonnées permettant de le contacter.

Nom

Adresse 1	Adresse 2
Téléphone 1	Téléphone 2
Fax 1	Fax 2
E-mail 1	E-mail 2
Site Web 1	Site Web 2

Nom

Adresse 1	Adresse 2
Téléphone 1	Téléphone 2
Fax 1	Fax 2
E-mail 1	E-mail 2
Site Web 1	Site Web 2

13. Autres contacts

*Coordonnées du personnel en charge de l'instance parlementaire, tel que secrétaire ou greffier
Prière de fournir les coordonnées de chaque membre de ce personnel et d'indiquer, le cas échéant, toutes autres coordonnées permettant de le contacter.*

Nom

Titre

Adresse 1	Adresse 2
Téléphone 1	Téléphone 2
Fax 1	Fax 2
E-mail 1	E-mail 2
Site Web 1	Site Web 2

Nom

Titre

Adresse 1	Adresse 2
Téléphone 1	Téléphone 2
Fax 1	Fax 2
E-mail 1	E-mail 2
Site Web 1	Site Web 2

Date à laquelle ce questionnaire a été rempli :